

RÉSUMÉ DU CSAI – 15/10/2026

Sur les formations et les équipements ESP

- FO a demandé à ce que les formations soient réalisées au plus près des bases afin d'éviter les trajets et la fatigue déjà accumulés au fil des années.
- FO a demandé à ce que les ESR puissent disposer de fumigènes, comme prévu dans la doctrine.
- FO a demandé que le PREJ de Troyes soit classé comme site ESR : c'est une aberration géographique.
- Certains agents n'ont pas bénéficié de la totalité des formations, notamment celles validantes pour le holster.

Escortes et astreintes

- Les escortes 3 de nuit sont problématiques, car elles nécessitent un gradé pour accompagner l'équipage. Or, souvent, les établissements ne disposent pas de gradés formés, ce qui met tout le monde en danger.
- Certains établissements ont dévoyé les astreintes ELSP et, de ce fait, mis les agents en danger. Pour les structures concernées, il est encore possible de faire appel au FSI.

Formation et frais professionnels

- Pour les agents se positionnant comme jurés de concours, une meilleure communication sera mise en place par le service formation, sous la houlette de M. STELLA.
- FO a demandé que les agents puissent utiliser des ordinateurs connectés afin de réaliser leurs frais sur Chorus. À cet égard, des flyers ont été confectionnés.

Effectifs

- Les chiffres concernant les manques de personnels en interrégion ont été communiqués : il manque à ce jour **219 surveillants, 13 gradés et 39 officiers**.
- Les chiffres concernant les personnels administratifs ne peuvent être communiqués puisqu'aucun organigramme n'existe, à l'exception du greffe.

Charte des temps et compteurs

- La charte des temps du CSL de Nancy-Maxéville a été adoptée après que FO Justice ait obtenu la modification de trois points.
- Concernant les heures en surnombre sur le compteur des officiers, aucune solution réellement viable n'a été proposée, si ce n'est d'essayer de les récupérer lorsque cela est possible. Au regard de la situation du CDC, cela risque toutefois d'être compliqué.



Mobilité et effectifs

- Les postes de la CAP du CEA ont été communiqués. Certains semblaient surpris et ne savaient même pas qu'il y avait une CAP de mobilité !
- La raison a prévalu : les établissements vieillissants ont été abondés, ainsi que certains postes rendus incontournables par leurs faibles effectifs, notamment dans les CSL et les SPIP.
- Avec ce déploiement et les sorties des 225e et 226e promotions en cours d'année, tous les établissements devraient atteindre au minimum **92 % de couverture**.

Travaux

Les travaux suivants ont été évoqués :

- Porte d'Oermingen ;
- Extension de Chaumont ;
- Porte de Reims ;
- Raccordement au chauffage urbain de Toul ;
- Construction du bâtiment des personnels à Écrouves ;
- Parloirs de Metz.

ASS et PA

Les points concernant les ASS et les PA ont fait l'objet de tracts distincts.

Au vu du contexte et du sursaut de certains qui s'approprient le travail et les avancées des autres, **c'en est presque comique**.

